

Un coup de pouce pour acheter votre 1^{er} logement !



VOUS ACHETEZ

VOTRE PREMIER LOGEMENT ?

Profitez d'une aide financière pour vous installer sur le territoire Seine-Eure



QUEL LOGEMENT ?



• 4000 €

INDIVIDUEL ANCIEN AVEC AU MOINS 25 % DE TRAVAUX À EFFECTUER comprenant deux actions de travaux de rénovation énergétique



• 4000 €

INDIVIDUEL NEUF ALLANT AU-DELÀ DES NORMES RT 2012 en obtenant la labellisation E+ C-



• 2000 €

INDIVIDUEL NEUF RESPECTANT LES NORMES RT 2012



• 6000 €

COLLECTIF ANCIEN AVEC AU MOINS 25 % DE TRAVAUX À EFFECTUER comprenant deux actions de travaux de rénovation énergétique



• 6000 €

COLLECTIF NEUF

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Être primo-accédant (ou ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années)
- Remplir les critères d'éligibilité des plafonds de ressources retenus pour le Prêt à Taux Zéro
- Acheter sa résidence principale sur le territoire Seine-Eure

Contactez-nous dès le début de votre projet !

Un dossier de demande d'aide est disponible à l'accueil de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet. Il est à retourner au service habitat.

Des questions ?

Pour tout renseignement, contactez Laurence Hasley du service habitat

02 32 50 85 82

> laurence.hasley@seine-eure.com

www.agglo-seine-eure.fr

(Rubrique « Se loger » > « Propriétaires »)



Hôtel d'Agglomération,
1 place Thorel,
27400 Louviers

